

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LES DROITS DE LA PERSONNE

#### CONDAMNATION DE LA HAINE RACIALE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Neil Young (Beaches):** Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement afin de présenter une motion qui, j'en suis sûr, obtiendra le consentement unanime de la Chambre. Le National States Rights Party des États-Unis, qui se dit le plus grand parti raciste blanc d'Amérique, a choisi comme adresse postale un bureau de poste de l'est de Toronto et a même diffusé des exemplaires de sa publication *The Thunderbolt* à plusieurs ménages de ce secteur. Par ailleurs, dimanche dernier en Colombie-Britannique, le Ku Klux Klan a brûlé des croix en public. Je propose donc, appuyé par le député de Winnipeg-St. James (M. Keeper):

Que la Chambre condamne le plus rigoureusement possible la haine et l'intimidation raciales que prônent des organismes comme le Ku Klux Klan et le National States Rights Party et comme le bureau de poste a frappé d'interdiction le National States Rights Party et sa publication *The Thunderbolt*, que le ministre des Postes fasse enquête afin de déterminer si cet organisme ne cherche pas à se servir d'autres bureaux de poste.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour que le député présente cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Mme le Président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

### QUESTIONS ORALES

[Traduction]

#### PETRO-CANADA

##### L'ACQUISITION DE PETROFINA—LES ALLÉGATIONS D'UN JOURNAL

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Depuis qu'on a annoncé l'acquisition de Petrofina par Petro-Canada, nous qui siégeons de ce côté-ci de la Chambre avons fait grand cas des marchandages qui, semble-t-il, ont précédé le rachat de cette société par Petro-Canada. Je suis sûr que le premier ministre sait qu'un article a paru ce matin dans le *Toronto*

### Questions orales

*Sun*, article qui parle de bénéfices très importants réalisés au cours de la période précédant le rachat. Cet article fait des allégations très graves et laisse entendre que des ministres du cabinet ainsi qu'un sénateur seraient impliqués dans cette affaire. Quelles mesures le premier ministre a-t-il prises pour s'assurer que ces allégations ne sont pas fondées? Peut-il affirmer à la Chambre qu'aucun ministre du cabinet n'a tiré profit des tractations qui ont eu lieu au sujet de ses actions?

● (1415)

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je n'ai pas eu le temps ni, je dois le dire, l'envie de lire cet article du *Sun*.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Trudeau:** Je me souviens que des députés d'en face ont fait des sous-entendus identiques à la Chambre il y a quelques semaines et le ministre de la Consommation et des Corporations s'était engagé à renvoyer l'affaire à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, chose qu'il a faite. Cette dernière nous fera part des résultats de l'enquête qu'elle effectue comme elle se doit de le faire et je suis sûr qu'elle confirmera qu'aucun ministre du cabinet n'est impliqué dans cette affaire.

**M. Clark:** Vous en êtes sûr?

**M. Crosbie:** Avec quel détachement ces choses-là sont dites!

#### LE RÔLE DE MAURICE STRONG

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Madame le Président, je suis extrêmement surpris que le premier ministre déclare qu'il n'a pas envie de lire cet article du *Sun*, qui contient des allégations très sérieuses.

**M. Trudeau:** Je ne lis jamais d'ordures.

**M. Crosbie:** Il y a un commencement à tout.

**M. Wilson:** L'article allègue en outre qu'une société associée à Maurice Strong a aussi réalisé des profits très considérables à la suite de cette transaction. Puisque M. Strong agissait à titre de fiduciaire et principal artisan des négociations qui ont mené à la transaction, le premier ministre s'est-il assuré auprès de M. Strong qu'il n'était pas lié, de près ou de loin, à Sofigen, la société dont on allègue qu'elle a réalisé une part de ces profits?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, pour parler d'abord du préambule de la question, je suis surpris que le député soit surpris. Je crois que tout le monde sait que je ne lis pas beaucoup les journaux, surtout pas ceux qui publient des ordures.

**Des voix:** Bravo!

**M. Trudeau:** Quant à la question en soi, je dois répondre que non, je n'en ai pas discuté avec M. Strong.

**M. Crosbie:** Vous vous en fichez.